



N°04
17 AOÛT 2026

AGROMAKERS

MAGAZINE

BÉNIN

Près de 95 000 producteurs indemnisés par l'assurance agricole indicielle

ZIMBABWE

Harare remplit ses silos avant le retour redouté d'El Niño

CÔTE D'IVOIRE

Des bio-solutions ivoiriennes testées contre le swollen shoot

Dossier

Prix National d'Excellence 2026
Les acteurs du secteur agricole à l'honneur



SOMMAIRE

03

Édito

04

L'actualité agricole

Les informations qui ont marqué l'agriculture africaine cette semaine

41

Dossier

Prix National d'Excellence 2026 : Les acteurs du secteur agricole à l'honneur

55

AgroMakers radar

Les évènements et opportunités à ne pas manquer dans les prochains jours

Édito

BIENVENUE DANS LE NOUVEAU AGROMAKERS MAGAZINE

*Votre nouveau rendez-vous pour
décrypter les mutations du secteur et
mieux comprendre les dynamiques qui
façonnent l'agriculture africaine.*



L'excellence agricole à l'honneur

L'agriculture se transforme par les investissements, les innovations et les politiques publiques. Mais elle avance surtout grâce aux femmes, aux hommes, aux entreprises et aux organisations qui font vivre les filières au quotidien.

Ce quatrième numéro d'AgroMakers Magazine met précisément ces acteurs à l'honneur. À travers notre dossier consacré au Prix National d'Excellence 2026, nous revenons sur plusieurs parcours qui témoignent des mutations à l'œuvre dans l'agriculture ivoirienne : modernisation des exploitations, structuration des organisations de producteurs, transformation locale, recherche, protection de l'environnement et développement des territoires ruraux.

Les actualités de la semaine prolongent cette dynamique à l'échelle du continent. Investissements agricoles, résilience climatique, assurance, industrialisation, aquaculture ou diffusion de nouvelles technologies montrent une même ambition : produire davantage, mais surtout produire mieux, créer plus de valeur localement et renforcer la solidité des chaînes agricoles.

Bonne lecture.

Esther L. SORO-MIAN

L'ACTUALITÉ AGRICOLE

- 
- Politiques agricoles et réglementation
 - Investissements et industrialisation
 - Marchés et filières
 - Recherche et innovation



Politiques agricoles et réglementation

1. Palmier à huile : la Côte d'Ivoire prépare un saut d'échelle à 1 077 milliards de FCFA
2. Zimbabwe : Harare remplit ses silos avant le retour redouté d'El Niño
3. Mali : le PNR 2026 prévoit près de 20 000 tonnes de céréales pour la période de soudure
4. Ghana : un fonds dédié à la formation et à l'innovation agricoles
5. Nigeria : coopération avec l'Inde et la Chine pour réduire les pertes post-récolte

Palmier à huile : la Côte d'Ivoire prépare un saut d'échelle à 1 077 milliards de FCFA



La Côte d'Ivoire prépare une nouvelle phase de développement de sa filière palmier à huile. Le 31 juillet 2026, à Grand-Béréby, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Bruno Nabagné Koné, a annoncé une stratégie d'appui évaluée à 1 077 milliards de FCFA, soit environ 1,6 milliard d'euros, parallèlement au lancement du programme intérimaire consacré aux filières palmier à huile et coco.

La feuille de route doit intervenir sur plusieurs contraintes rencontrées par les producteurs. Elle prévoit de faciliter l'accès aux engrais et aux plants certifiés, d'améliorer les pistes de desserte agricole et de renforcer l'accès au crédit. La modernisation des outils de production industrielle fait également partie des priorités annoncées. Le programme intérimaire doit servir de phase pilote avant le déploiement à plus grande échelle des stratégies en préparation.

L'enjeu est notamment d'améliorer la productivité des plantations villageoises. La Côte d'Ivoire dispose d'environ 210 000 hectares de palmiers à huile, dont 160 000 hectares de plantations villageoises et 50 000 hectares de plantations industrielles. Mais l'écart de rendement reste considérable : les premières produisent en moyenne 4 à 5 tonnes de régimes par hectare, contre 20 à 25 tonnes pour les plantations industrielles, alors même qu'elles peuvent utiliser le même matériel végétal.

La filière possède pourtant déjà un poids important dans l'économie agricole ivoirienne. La production de régimes de palme est passée de 1,65 million de tonnes en 2011 à 2,3 millions en 2024. Elle génère un chiffre d'affaires supérieur à 500 milliards de FCFA, procure environ 200 000 emplois réguliers et contribue aux revenus de près de deux millions de personnes.



L'amélioration des rendements constitue donc un levier particulièrement important. Plutôt que de dépendre uniquement de l'extension des superficies, l'accès à de meilleurs plants, aux fertilisants et au financement pourrait permettre d'accroître les volumes produits sur les plantations existantes. La réhabilitation des pistes doit parallèlement faciliter l'évacuation des régimes, produit qui doit être rapidement acheminé vers les huileries après la récolte.

Cette stratégie doit également soutenir une industrie déjà bien implantée. La Côte d'Ivoire produit entre 500 000 et 600 000 tonnes d'huile de palme brute et joue un rôle majeur dans l'approvisionnement des marchés ouest-africains, notamment du Mali et du Burkina Faso.

Avec cette enveloppe de 1 077 milliards de FCFA, l'ambition dépasse donc la seule augmentation de la production. Elle consiste à rapprocher davantage les performances des plantations villageoises de celles du secteur industriel et à consolider toute la chaîne, du matériel végétal jusqu'à la transformation.

Zimbabwe : Harare remplit ses silos avant le retour redouté d'El Niño

Le Zimbabwe profite du rebond de sa production céréalière pour reconstituer ses réserves alimentaires. Le gouvernement veut porter le stock stratégique national de céréales à 450 000 tonnes d'ici fin 2026, afin de disposer d'un filet de sécurité face au risque d'un épisode El Niño susceptible d'affecter la prochaine campagne agricole. Début août, les stocks détenus par le Grain Marketing Board (GMB) avoisinaient déjà 240 000 tonnes.

L'objectif intermédiaire est d'atteindre 300 000 tonnes avant la fin du mois d'août, puis de poursuivre les achats au cours des différentes campagnes de production. Le dispositif repose sur une combinaison de céréales issues des récoltes d'été et de blé produit pendant la saison hivernale. Le gouvernement avait précédemment présenté une trajectoire fondée sur plusieurs apports successifs de 150 000 tonnes afin de constituer progressivement le stock de précaution.

Cette stratégie intervient après plusieurs années durant lesquelles les conditions climatiques ont fortement perturbé l'agriculture zimbabwéenne.



La sécheresse associée à El Niño en 2023-2024 avait fortement réduit les récoltes et accru les besoins d'importation et d'aide alimentaire. Plus largement, la dépendance d'une grande partie des cultures aux précipitations rend la production nationale particulièrement sensible aux retards ou à l'insuffisance des pluies.



La campagne actuelle offre toutefois une fenêtre favorable pour reconstituer les réserves. Selon les dernières estimations gouvernementales, la production de maïs est passée de 2,20 millions de tonnes en 2025 à environ 2,69 millions de tonnes en 2026, après une augmentation des superficies cultivées. Ces volumes permettent à l'État de renforcer ses achats sans dépendre uniquement des marchés internationaux.

L'Agricultural and Rural Development Authority joue désormais un rôle central dans ce mécanisme. L'organisme public fournirait 91 % des céréales actuellement intégrées à la réserve stratégique, dans le cadre du nouveau système de commercialisation organisé par les autorités. Le GMB assure pour sa part le stockage et la gestion des volumes constitués.

Pour Harare, la constitution de réserves ne vise pas seulement à disposer de céréales en cas de mauvaise récolte. Des stocks suffisants permettent également d'approvisionner les programmes de sécurité alimentaire, de limiter le recours aux importations d'urgence et d'amortir certaines tensions sur les prix lorsque la production recule.

En ciblant 450 000 tonnes avant la prochaine campagne à risque, le Zimbabwe cherche ainsi à transformer une bonne récolte en assurance pour les années plus difficiles. Après avoir subi directement les effets des précédents épisodes de sécheresse, le pays tente désormais d'anticiper le choc climatique plutôt que d'attendre qu'un déficit céréalier se transforme en crise alimentaire.

Mali : le PNR 2026 prévoit près de 20 000 tonnes de céréales pour la période de soudure

Le Mali a officiellement lancé, le 11 août 2026 à Bamako, son Plan national de réponse à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Piloté chaque année par le Commissariat à la Sécurité alimentaire, le PNR constitue le principal dispositif public d'assistance aux populations vulnérables pendant la période de soudure, lorsque les stocks des ménages diminuent avant les nouvelles récoltes. Pour 2026, l'État mobilise une enveloppe de 12,7 milliards de FCFA.

Le programme doit permettre d'assister 1 560 189 personnes à travers le pays. Son intervention repose sur trois axes complémentaires : l'urgence, la protection et la résilience. L'aide alimentaire directe occupera une place centrale, avec la distribution gratuite de 19 960 tonnes de céréales aux ménages identifiés comme vulnérables.



Le dispositif comprend également la vente à prix social de kits alimentaires à 19 200 ménages. Composés notamment de riz, de sucre et d'huile, ces produits seront proposés à des conditions préférentielles dans plusieurs centres urbains. Cette approche s'inscrit dans la « Facilité alimentaire à la malienne », un mécanisme développé pour améliorer l'accès des ménages modestes aux produits alimentaires de base.

Le PNR ne se limite toutefois pas à l'assistance alimentaire. Il prévoit également la distribution gratuite de 1 200 tonnes d'aliments pour bétail, de plus de 424 tonnes d'aliments pour poissons et de 35 963 caisses de semences maraîchères. Ces appuis doivent permettre aux éleveurs, pisciculteurs et maraîchers de préserver leurs activités productives malgré les difficultés rencontrées pendant la soudure.

Les partenaires internationaux complètent l'intervention publique. Le Programme alimentaire mondial prévoit notamment d'assister 365 543 personnes et de soutenir les moyens de subsistance de 185 857 autres. La FAO cible de son côté 86 345 bénéficiaires. La Chine a par ailleurs fourni 1 930 tonnes de riz au Commissariat à la Sécurité alimentaire, tandis que la Russie a mis 770 tonnes de pois cassés à la disposition du PAM.

Le lancement du PNR intervient alors que l'insécurité alimentaire reste alimentée par plusieurs facteurs, notamment les chocs climatiques, les difficultés d'accès à certaines zones de production et la fragilisation des moyens de subsistance. Le Mali renforce parallèlement son dispositif de surveillance avec l'Agence de veille et d'alerte en sécurité alimentaire et nutritionnelle, chargée de suivre régulièrement l'évolution de la situation.

Avec le PNR 2026, l'intervention publique associe ainsi aide immédiate et soutien à la production. L'enjeu est non seulement de couvrir les besoins alimentaires pendant les mois les plus difficiles, mais aussi d'éviter que les ménages ne soient contraints de réduire durablement leurs capacités de production pour faire face à la soudure.





Ghana : un fonds de plusieurs millions de dollars dédié à la formation et à l'innovation agricoles

Le Ghana veut renforcer durablement le financement de la formation, de la recherche et des compétences agricoles. Le 11 août 2026 à Accra, le ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture a lancé le Ghana Agricultural Fund for Education and Transformation (GAFET), un fonds national destiné à soutenir les établissements qui forment les futurs techniciens, ingénieurs, chercheurs et entrepreneurs du secteur agricole.

Le dispositif démarre avec 3,5 millions de cedis ghanéens apportés par cinq entreprises agricoles locales : AgriSolve, GrowForMe, Farmerline, New Age Agric Solutions et TradeLine Consult. Le GAFET vise désormais 10 millions de cedis d'ici décembre 2026, puis 100 millions de cedis à l'horizon 2028. Le ministère souhaite à terme en faire une institution nationale permanente, sous réserve des procédures réglementaires et parlementaires nécessaires.

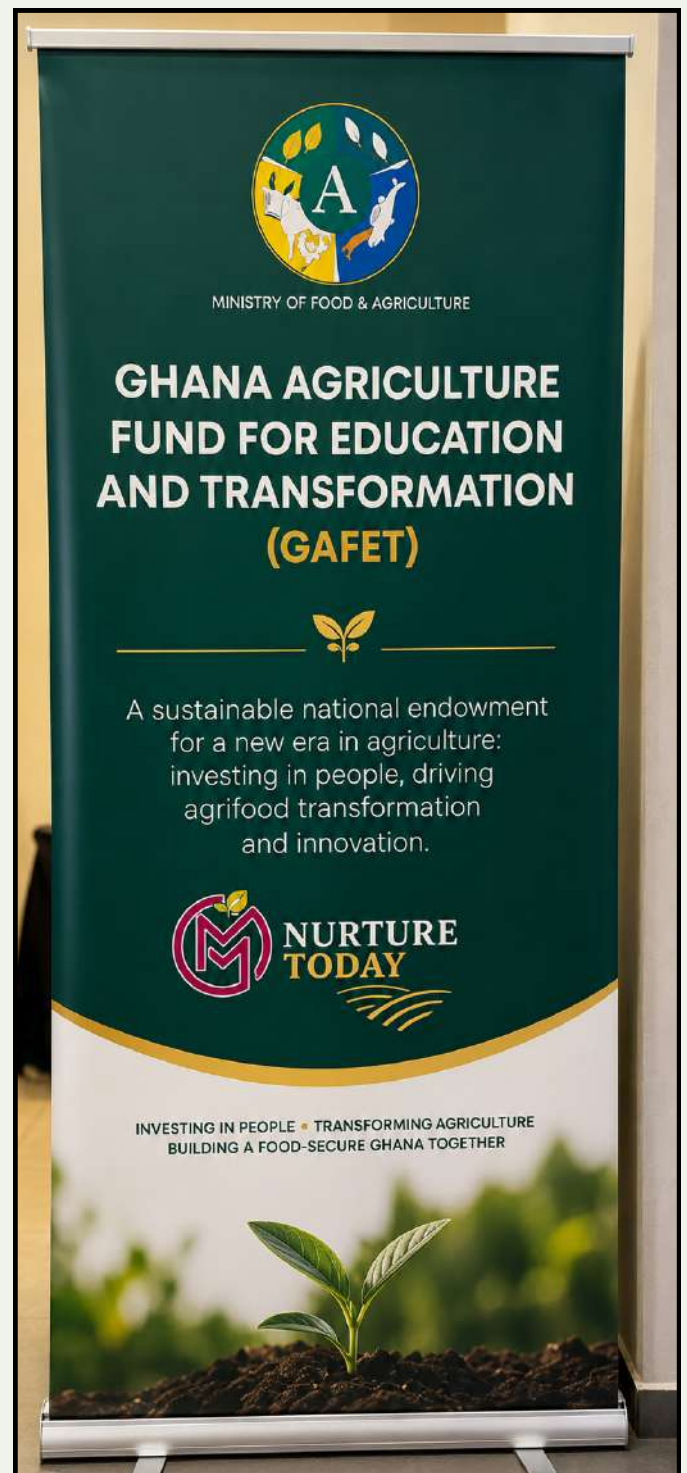
Le fonds fonctionnera comme une dotation destinée à fournir des ressources régulières au système de formation agricole. Le capital mobilisé doit être géré professionnellement, tandis que les revenus générés serviront au financement des priorités retenues. Le dispositif prévoit notamment un conseil d'administration, un gestionnaire de fonds agréé, une banque dépositaire et un audit externe indépendant.

Les premiers investissements doivent concerner 21 établissements d'enseignement agricole, dont cinq collèges spécialisés et seize universités ou universités techniques. Les ressources pourront financer la modernisation des laboratoires et ateliers, l'achat de machines agricoles, l'aménagement de fermes de démonstration, les outils numériques, les bourses, les stages en entreprise ainsi que la recherche appliquée et l'innovation.

Cette initiative répond à un déficit identifié dans la formation agricole ghanéenne. Alors que l'agriculture représente plus d'un cinquième de l'économie nationale, environ 2 % seulement des étudiants de l'enseignement supérieur suivraient des formations agricoles. Les établissements concernés feraient également face à un déficit annuel de financement estimé à 12 millions de cedis.

Pour le gouvernement, la modernisation de l'agriculture ne dépend donc pas uniquement de l'irrigation, de la mécanisation ou de l'accès au financement. Elle suppose aussi de disposer de professionnels capables d'utiliser, d'entretenir et d'adapter les nouvelles technologies aux besoins des producteurs. Le GAFET est ainsi présenté comme l'un des piliers de développement du capital humain du programme Feed Ghana.

Le choix d'associer dès le lancement des entreprises agricoles au financement du fonds traduit également une volonté de rapprocher davantage les formations des besoins du secteur privé. En renforçant les équipements pédagogiques, les stages et la recherche appliquée, le Ghana cherche à réduire l'écart entre l'enseignement agricole et les compétences réellement demandées dans les exploitations et les entreprises agroalimentaires.



Nigeria : coopération avec l'Inde et la Chine pour réduire les pertes post-récolte



Le Nigeria cherche à accélérer la modernisation de ses systèmes de stockage, de conservation et de transformation des produits agricoles en se tournant vers deux grandes puissances asiatiques. Abuja a engagé des discussions avec l'Inde et la Chine afin d'identifier des technologies susceptibles de réduire les pertes enregistrées entre la récolte et l'arrivée des aliments sur les marchés.

Avec l'Inde, les discussions ont récemment franchi une nouvelle étape. Lors du India-Nigeria Business Forum on Agriculture and Allied Sectors, le haut-commissaire indien au Nigeria, Abhishek Singh, a présenté une proposition de protocole de coopération agricole. Celle-ci porte notamment sur le transfert de technologies, la mécanisation, le financement, la formation et le développement de capacités de transformation. L'ambition avancée est de contribuer à réduire de près de moitié les pertes post-récolte du pays.

En parallèle, Abuja explore avec Pékin des solutions davantage centrées sur la conservation des produits périssables. Les échanges avec les institutions chinoises concernent notamment le développement de chambres froides à faible coût alimentées par l'énergie solaire, ainsi que le transfert de technologies de transformation alimentaire. Le Nigeria souhaite également travailler avec des instituts de recherche chinois sur des équipements permettant de prolonger la durée de conservation des produits frais.

L'enjeu est considérable. Selon les données présentées par la Bank of Agriculture, le Nigeria perdrait chaque année entre 30 et 40 millions de tonnes de produits alimentaires avant leur consommation, pour une valeur estimée à environ 3 500 milliards de nairas, soit 2,5 milliards de dollars. Les fruits et légumes figurent parmi les produits les plus exposés en raison du manque d'installations frigorifiques, des mauvaises conditions de transport et des insuffisances de stockage et de conditionnement.

Ces nouvelles coopérations viennent compléter le Nigeria Postharvest Systems Transformation Programme (NiPHaST) lancé par le gouvernement en 2025. Ce programme prévoit notamment le développement d'entrepôts communautaires, de chambres froides et de silos métalliques adaptés au climat, avec une implication accrue du secteur privé dans le stockage, la conservation, le conditionnement et la transformation.

La question des pertes post-récolte devient d'autant plus importante que produire davantage ne garantit pas automatiquement une meilleure disponibilité alimentaire. Lorsqu'une partie importante des tomates, fruits, légumes ou céréales disparaît entre le champ et le marché, les producteurs perdent des revenus tandis que les consommateurs continuent de faire face à une offre insuffisante et à des prix élevés.

En recherchant des solutions déjà développées en Inde et en Chine, le Nigeria privilégie ainsi le transfert et l'adaptation de technologies existantes plutôt que leur développement intégral sur place. Le défi sera désormais de rendre ces équipements suffisamment accessibles et adaptés aux zones rurales pour que la réduction des pertes ne reste pas limitée à quelques grands centres de stockage.





Investissements et industrialisation

1. Ghana : 18,8 millions de dollars pour rendre le riz local plus compétitif
2. Le Sénégal pose les bases d'une filière locale de machines agricoles
3. Au Rwanda, 40 millions d'euros pour renforcer la résilience agricole
4. Bénin : 20 000 hectares de terres agricoles à restaurer d'ici 2030
5. Ghana : une usine de 60 000 tonnes pour renforcer l'offre locale d'engrais organiques
6. Congo : 60 millions de dollars pour développer l'aviculture et la pisciculture
7. Togo : un plan de 20,04 milliards de FCFA pour la pêche et l'aquaculture

Ghana : 18,8 millions de dollars pour rendre le riz local plus compétitif

Le Ghana renforce ses investissements dans la production rizicole. Le 3 août 2026, la Banque africaine de développement a approuvé un don de 18,8 millions de dollars destiné à la composante ghanéenne du Programme régional de développement des chaînes de valeur résilientes du riz en Afrique de l'Ouest (REWARD). L'ambition est d'augmenter la production nationale, de renforcer la sécurité alimentaire et de créer davantage d'activités économiques autour de la filière.

Le programme prévoit d'améliorer les systèmes d'irrigation et l'aménagement des terres, de faciliter l'accès aux semences améliorées et aux intrants, de développer la mécanisation et de moderniser les capacités de transformation. Une attention particulière est également accordée à la connexion entre producteurs, transformateurs et marchés afin que l'augmentation des récoltes puisse effectivement se traduire par davantage de riz local commercialisé.

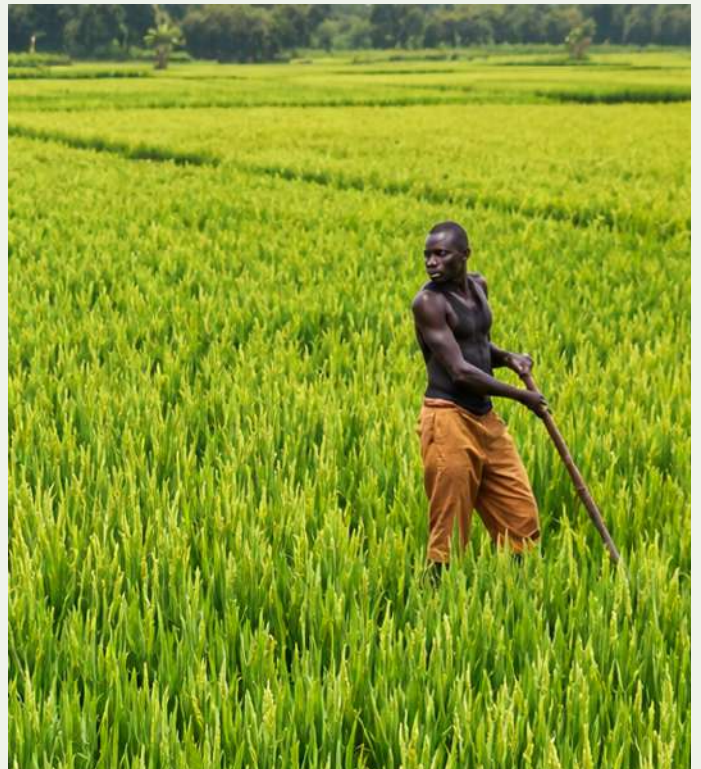


Les interventions seront notamment concentrées dans la zone de savane du nord du Ghana, où le potentiel de développement du riz demeure important mais où la production reste confrontée aux contraintes climatiques, à l'insuffisance de certaines infrastructures et à l'accès limité aux services agricoles. Le dispositif doit ainsi associer augmentation des rendements et amélioration de la résilience des exploitations.

L'enjeu pour le Ghana est aussi commercial. La consommation de riz progresse plus rapidement que la capacité du pays à satisfaire entièrement la demande avec sa production nationale.

Les importations continuent ainsi d'occuper une place importante sur le marché. Pour le riz ghanéen, gagner des parts de marché suppose non seulement de produire davantage, mais aussi d'améliorer la qualité du grain, la transformation, le conditionnement et la régularité de l'approvisionnement.

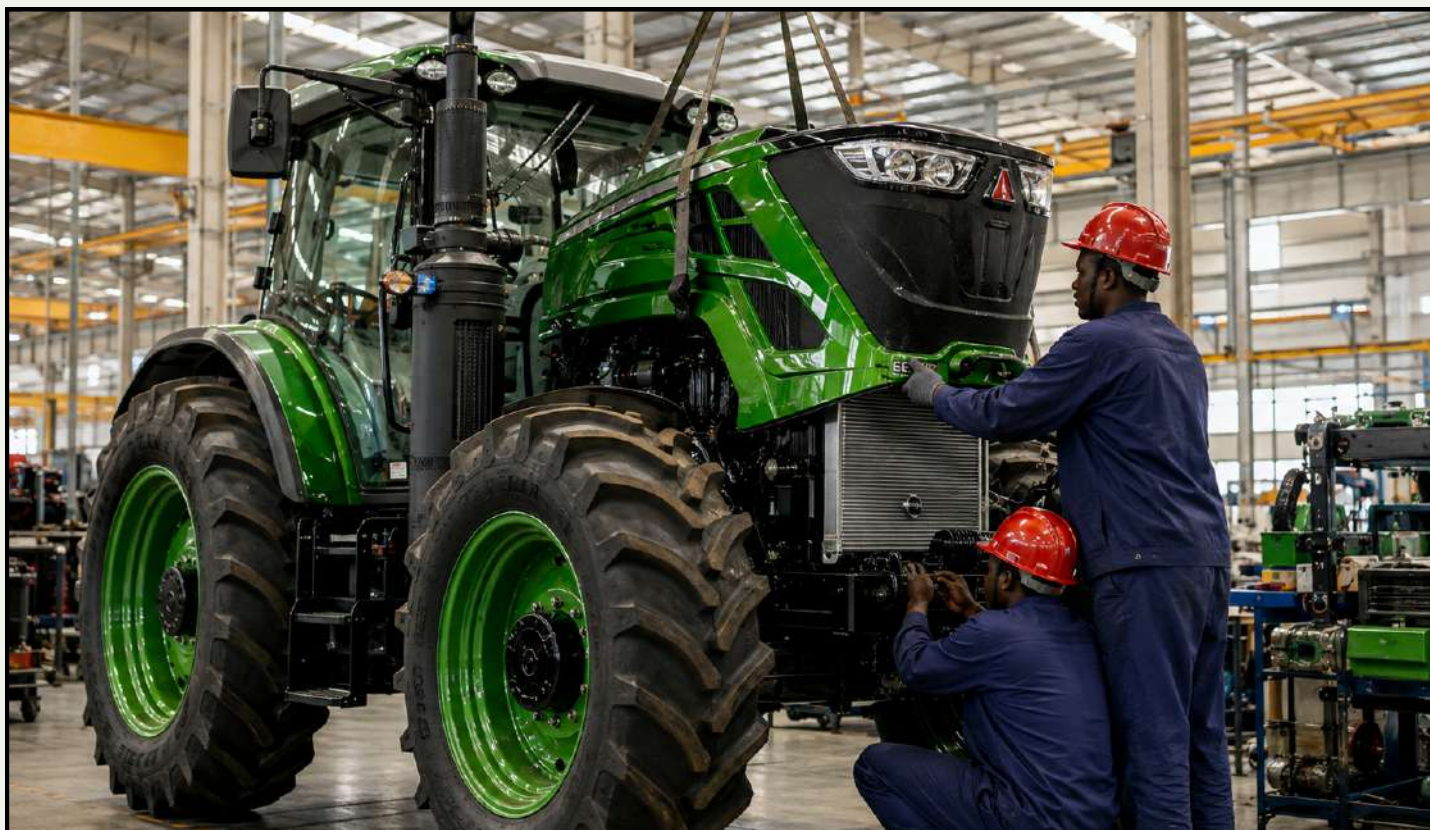
REWARD-Ghana vise environ 8 000 ménages directement et 120 000 bénéficiaires indirects. Les investissements doivent contribuer à créer des pôles irrigués, renforcer les systèmes semenciers, développer les services de mécanisation et améliorer les débouchés commerciaux.



Le Sénégal pose les bases d'une filière locale de machines agricoles

Le Sénégal veut réduire sa dépendance aux équipements agricoles importés en développant une véritable capacité locale d'assemblage. Le projet, engagé en 2025 autour d'une future usine nationale de montage de tracteurs et de matériels agricoles, entre progressivement dans une logique plus large de structuration industrielle. Les autorités ambitionnent désormais d'assembler localement des tracteurs, des moissonneuses-batteuses et d'autres équipements motorisés utilisés dans les exploitations.

L'initiative associe plusieurs entreprises sénégalaises réunies au sein du consortium COSIAS, notamment EMG, SISMAR, CCBM, Oumou Group et Dias Industries. Des partenariats ont parallèlement été engagés avec des acteurs étrangers, dont le groupe turc Albayrak et la fédération italienne Feder-Unacoma, afin de faciliter le transfert de technologies et de compétences. Le projet initial conclu avec Albayrak prévoyait déjà, au-delà de l'assemblage, des activités de maintenance, de fourniture de pièces détachées et de service après-vente.



Cette orientation répond à une faiblesse structurelle du machinisme agricole sénégalais. Malgré l'existence de quelques fabricants et artisans locaux, la majorité des équipements motorisés reste importée. Le pays disposerait d'environ cinq tracteurs pour 1 000 agriculteurs, ce qui illustre encore le faible niveau d'équipement d'une grande partie des exploitations.

L'assemblage local pourrait réduire certains coûts liés à l'importation tout en facilitant l'entretien des machines. Pour les agriculteurs, la disponibilité des pièces détachées et de techniciens formés est presque aussi importante que l'acquisition du tracteur lui-même. Une machine immobilisée faute de pièce ou de service de maintenance peut rapidement perdre son intérêt économique, particulièrement durant les courtes périodes de préparation des sols ou de récolte.

Le Sénégal cherche ainsi à développer tout un écosystème autour du matériel agricole. La stratégie prévoit progressivement la fabrication de certaines composantes sur place, la formation de techniciens et le développement de services de maintenance. Une école spécialisée dans la formation professionnelle agricole faisait également partie du projet négocié avec le groupe Albayrak.

Cette industrialisation accompagne le programme Suñu Allo Tracteurs, qui vise à améliorer l'accès des producteurs aux services de mécanisation sans imposer nécessairement l'achat individuel d'une machine.

Le Sénégal associe ainsi deux approches complémentaires : augmenter l'offre de matériels disponibles dans le pays et développer des services permettant aux petits producteurs de les utiliser à la demande. À terme, les autorités envisagent également de positionner le Sénégal comme fournisseur d'équipements agricoles pour les marchés de la CEDEAO et de l'UEMOA.



Au Rwanda, 40 millions d'euros pour renforcer la résilience agricole



Le Rwanda obtient un nouvel appui européen pour transformer son agriculture face aux contraintes climatiques. Le 4 août 2026, le gouvernement rwandais et l'Union européenne ont signé un accord de financement de 40 millions d'euros, soit environ 67 milliards de francs rwandais, destiné à soutenir pendant cinq ans une agriculture plus productive, inclusive et résiliente.

Baptisé HANGARIBIHE, le programme consacrera 36 millions d'euros à un appui budgétaire destiné aux priorités nationales dans les secteurs agricole et environnemental. Les 4 millions restants financeront l'assistance technique, le renforcement de capacités et les différentes études nécessaires à la mise en œuvre des réformes.

L'enveloppe doit notamment permettre d'accroître les investissements agricoles, d'étendre l'irrigation et les pratiques de gestion durable des terres, tout en améliorant la capacité des exploitations à faire face aux sécheresses, aux pluies irrégulières et à l'érosion des sols. La restauration des écosystèmes dégradés et le développement de systèmes d'information climatique figurent également parmi les priorités annoncées.

Le programme doit aussi bénéficier aux coopératives, aux femmes, aux jeunes et aux petites et moyennes entreprises qui interviennent dans les chaînes de valeur agricoles. L'enjeu ne consiste donc pas seulement à financer des infrastructures. Il s'agit également de renforcer les services proposés aux agriculteurs et d'améliorer les conditions permettant aux exploitations de devenir plus productives et plus commerciales.

HANGARIBIHE s'inscrit dans la National Strategy for Transformation 2 et dans le cinquième plan stratégique rwandais de transformation de l'agriculture. Il fait également partie de l'initiative européenne consacrée aux investissements dans une transformation agricole durable et inclusive.

Pour Kigali, l'objectif est de faire de la résilience climatique un élément central de la modernisation de son agriculture plutôt qu'une réponse ponctuelle aux épisodes de sécheresse ou aux autres chocs météorologiques.



Bénin : 20 000 hectares de terres agricoles à restaurer d'ici 2030



Le Bénin veut s'attaquer à l'un des freins les plus profonds à l'amélioration de ses rendements agricoles : l'appauvrissement progressif des sols. Le 24 juillet 2026, le gouvernement a lancé à Cotonou le projet Systèmes alimentaires durables pour une plus grande résilience et une sécurité alimentaire et nutritionnelle au Bénin ou Food Systems, doté de 20,76 millions de dollars, soit environ 11,6 milliards de FCFA.

Le programme, soutenu par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Fonds pour l'environnement mondial, sera mis en œuvre jusqu'en 2030. Il prévoit la restauration de 20 000 hectares de terres agricoles dégradées et l'adoption de pratiques agricoles durables sur 114 900 hectares supplémentaires, principalement dans les chaînes de valeur du riz et du maïs.

Les interventions concernent cinq communes : Karimama, Malanville, Glazoué, Kétou et les Aguégus. Au total, 36 000 personnes devraient bénéficier directement du projet, tandis qu'environ 356 000 bénéficiaires finaux sont attendus. L'ambition est d'agir à la fois sur les systèmes de production, la gestion des ressources naturelles et l'organisation des filières.

L'enjeu est considérable. Selon les données présentées lors du lancement, près de 38 % du territoire béninois serait déjà affecté par la dégradation des terres et plus de cinq millions de personnes y seraient exposées. Les autorités estiment que la perte de fertilité des sols peut réduire les rendements agricoles d'au moins 50 %, avec des conséquences directes sur les revenus des exploitants et la disponibilité alimentaire.

Le financement associe 5,97 millions de dollars apportés par le Fonds pour l'environnement mondial et 14,8 millions de dollars de cofinancement béninois. Cette architecture doit permettre de financer les opérations de restauration mais également la diffusion de nouvelles pratiques auprès des producteurs et leur accompagnement jusqu'en 2030.

À travers Food Systems, le Bénin fait ainsi de la qualité des sols un investissement productif à part entière. La restauration des terres n'est plus envisagée uniquement comme une intervention environnementale : elle devient un moyen d'améliorer les rendements, de sécuriser les revenus agricoles et de renforcer durablement les filières riz et maïs.

Le choix du riz et du maïs donne au projet une portée directement alimentaire. Ces deux céréales occupent une place importante dans la consommation nationale et l'amélioration de leur productivité peut réduire la pression exercée sur de nouvelles terres agricoles. Restaurer des parcelles déjà exploitées permet en effet d'augmenter leur potentiel de production sans dépendre uniquement de l'extension des superficies.



Ghana : une usine de 60 000 tonnes pour renforcer l'offre locale d'engrais organiques

Le Ghana veut renforcer sa production locale d'engrais en misant davantage sur les fertilisants organiques. Le 28 juillet 2026, le ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture et l'entreprise ghanéenne Omanbapa AgriTech ont signé un protocole d'accord portant sur la construction d'une usine de transformation et de fabrication d'engrais organiques, pour un investissement estimé à 10 millions de dollars.

Le site définitif sera choisi entre les régions d'Ashanti et d'Ahafo par un comité technique conjoint. Le projet sera développé progressivement. Une première phase sera consacrée à l'approvisionnement en matières premières, avant l'installation d'une unité de mélange puis le passage à une fabrication complète.

L'usine devrait démarrer avec une capacité annuelle comprise entre 20 000 et 30 000 tonnes, avant d'atteindre 60 000 tonnes à pleine capacité.



Une partie des matières premières proviendra des résidus agricoles, notamment des enveloppes de maïs et d'autres déchets issus des cultures. Le projet permettra ainsi de transformer des sous-produits agricoles actuellement peu valorisés en fertilisants utilisables dans les exploitations.

La production sera d'abord destinée au marché ghanéen, avec la possibilité de desservir ensuite d'autres pays de la région.



Pour Accra, cette nouvelle capacité industrielle répond à deux enjeux. Le premier concerne la dépendance aux engrais importés, dont les prix restent sensibles aux évolutions du marché international et aux perturbations logistiques. Le second porte sur la qualité des sols. Le ministère souhaite développer progressivement l'utilisation des engrais organiques afin d'améliorer la fertilité des terres et de soutenir la productivité agricole sur le long terme.

Le marché potentiel est important. La consommation apparente d'engrais chimiques au Ghana s'est élevée en moyenne à environ 404 000 tonnes par an entre 2019 et 2023, selon des données de l'International Fertilizer Development Center citées par la presse spécialisée. La nouvelle usine ne remplacera pas les fertilisants minéraux, mais elle pourra élargir l'offre disponible et réduire une partie des besoins d'approvisionnement extérieur.

Omanbapa AgriTech indique avoir déjà obtenu les autorisations nécessaires pour importer, fabriquer et distribuer ses produits organiques au Ghana. Au-delà des volumes produits, le projet doit également favoriser la création d'emplois, le transfert de technologies et le développement d'une industrie locale autour de la valorisation des déchets agricoles.

Congo : 60 millions de dollars pour développer l'aviculture et la pisciculture



La République du Congo veut renforcer deux filières encore largement insuffisantes pour couvrir les besoins du marché intérieur. Le 7 août 2026, le Groupe de la Banque mondiale a approuvé un financement de 60 millions de dollars en faveur du Projet de développement de l'aviculture et de l'aquaculture. Le programme doit améliorer la compétitivité des producteurs locaux, accroître l'offre de volaille et de poisson et réduire la dépendance du pays aux importations alimentaires.

Le projet interviendra sur plusieurs maillons qui limitent actuellement le développement de ces activités. Il prévoit notamment d'améliorer l'accès aux aliments pour animaux, aux alevins et aux poussins d'un jour, tout en renforçant les compétences techniques des producteurs. Des infrastructures productives adaptées aux risques climatiques seront également développées dans certaines zones agricoles protégées.



Les bénéficiaires ne seront pas uniquement les exploitants. Le dispositif doit accompagner les organisations de producteurs, les micro, petites et moyennes entreprises, les prestataires de services agricoles ainsi que les communautés rurales. Les femmes et les jeunes font partie des publics prioritaires. Le projet prévoit également d'améliorer l'accès au financement pour les agriculteurs et les investisseurs privés afin de favoriser l'émergence de nouvelles activités dans la production, la transformation et la commercialisation.

Pour le Congo, l'enjeu est particulièrement important dans l'approvisionnement en produits animaux. Le pays continue de dépendre fortement des marchés extérieurs pour satisfaire sa consommation. Au premier trimestre 2026, les importations de poissons ont ainsi représenté 14,5 milliards de FCFA, malgré un recul de 3,1 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Le financement doit également contribuer à rendre la production locale plus compétitive. Dans l'aviculture comme dans l'aquaculture, le prix et la disponibilité des intrants pèsent fortement sur les coûts de production. Une offre insuffisante d'aliments, d'alevins ou de poussins de qualité peut limiter l'activité des élevages avant même les difficultés liées à la transformation ou à l'accès aux marchés. Le projet cherche donc à agir simultanément sur ces différents obstacles.

La Banque mondiale prévoit par ailleurs un appui aux réformes réglementaires destinées à faciliter davantage l'intervention du secteur privé dans ces filières. L'approche associe ainsi investissements publics, financement des opérateurs et développement des infrastructures.

Avec ce programme, Brazzaville cherche à donner davantage de capacités aux acteurs déjà présents. Pour l'aviculture et l'aquaculture congolaises, le défi sera désormais de transformer ces investissements en volumes réguliers capables de remplacer progressivement une partie des produits aujourd'hui importés.

Togo : un plan de 20,04 milliards de FCFA pour la pêche et l'aquaculture



Le Togo veut consolider la progression de sa production halieutique tout en réduisant sa forte dépendance aux importations. Le gouvernement prévoit de mobiliser 20,04 milliards de FCFA d'ici 2028 dans le cadre de son plan d'action d'investissement pour la filière poisson. Celui-ci porte sur la pêche, l'aquaculture, mais également sur la transformation et la commercialisation des produits. L'objectif fixé lors de son adoption est notamment d'accroître de 25 % la production nationale.

Le besoin reste important. En 2022, la consommation nationale était estimée à 105 235 tonnes de poisson, alors que la production locale atteignait seulement 22 656 tonnes. À cette date, le pays ne couvrait donc qu'environ 22 % de ses besoins. La demande avait par ailleurs progressé de près de 21 % en dix ans, contre une évolution beaucoup plus lente de l'offre nationale.

L'aquaculture constitue l'un des principaux leviers retenus pour réduire cet écart. Encore marginale au début des années 2010, la pisciculture a connu une progression rapide, passant de 23 tonnes en 2013 à 1 568 tonnes en 2023. La pêche maritime et la pêche continentale continuent toutefois de fournir l'essentiel des volumes produits dans le pays.

Les résultats les plus récents montrent déjà une accélération. En 2025, la production nationale de poisson a atteint 36 250 tonnes, soit plus de 11 000 tonnes au-dessus de l'objectif initial annoncé pour cette année. La région Maritime a représenté à elle seule 25 696 tonnes, devant les Plateaux avec 9 217 tonnes.



Le plan d'investissement ne porte donc pas uniquement sur l'augmentation des captures. Il prévoit également le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs, l'amélioration des conditions de production, la valorisation des produits locaux ainsi que le développement de la transformation et de la commercialisation. Ces différents maillons sont essentiels pour réduire les pertes, améliorer la qualité des produits et permettre aux poissons produits localement d'occuper une place plus importante sur le marché.

Le secteur représente déjà plus de 20 000 emplois directs et près de 150 000 emplois indirects. Son développement pourrait donc créer de nouvelles activités dans la pisciculture, la fabrication d'aliments, la conservation, le transport et la transformation.

Avec les 20,04 milliards de FCFA prévus jusqu'en 2028, le Togo cherche ainsi à transformer la progression récente de sa production en une filière capable de répondre plus durablement à la demande nationale. L'enjeu est désormais autant d'augmenter les volumes que de mieux organiser toute la chaîne qui conduit le poisson des sites de production jusqu'aux consommateurs.





Marchés et filières

1. Côte d'Ivoire : le rachat exceptionnel des stocks de cacao est désormais clos

2. Bénin : près de 95 000 producteurs indemnisés par l'assurance agricole indicielle

Côte d'Ivoire : le rachat exceptionnel des stocks de cacao est désormais clos

La Côte d'Ivoire a officiellement mis fin au dispositif exceptionnel mis en place pour écouler les stocks de cacao accumulés au début de l'année. Dans un communiqué publié le 5 août 2026, le Conseil du Café-Cacao a confirmé la clôture de l'opération de rachat de 100 000 tonnes de fèves, lancée quelques mois plus tôt pour absorber les stocks accumulés dans les régions productrices.

Le programme avait été déclenché dans un contexte particulièrement tendu. Alors que le prix garanti au producteur avait été porté à 2 800 FCFA le kilogramme pour la campagne principale 2025-2026, le ralentissement du marché international et des exportations avait entraîné une accumulation de fèves dans les entrepôts des coopératives. Une partie des producteurs rencontrait alors des difficultés pour écouler sa récolte.

Pour rétablir la fluidité des transactions, l'État avait mobilisé 280 milliards de FCFA afin de permettre au Conseil, en collaboration avec l'Organisation interprofessionnelle agricole Café-Cacao, de reprendre 100 000 tonnes de cacao identifiées et inventoriées dans des magasins agréés. Le régulateur précise aujourd'hui que cette opération portait uniquement sur ce volume déterminé et non sur l'ensemble de la production disponible.

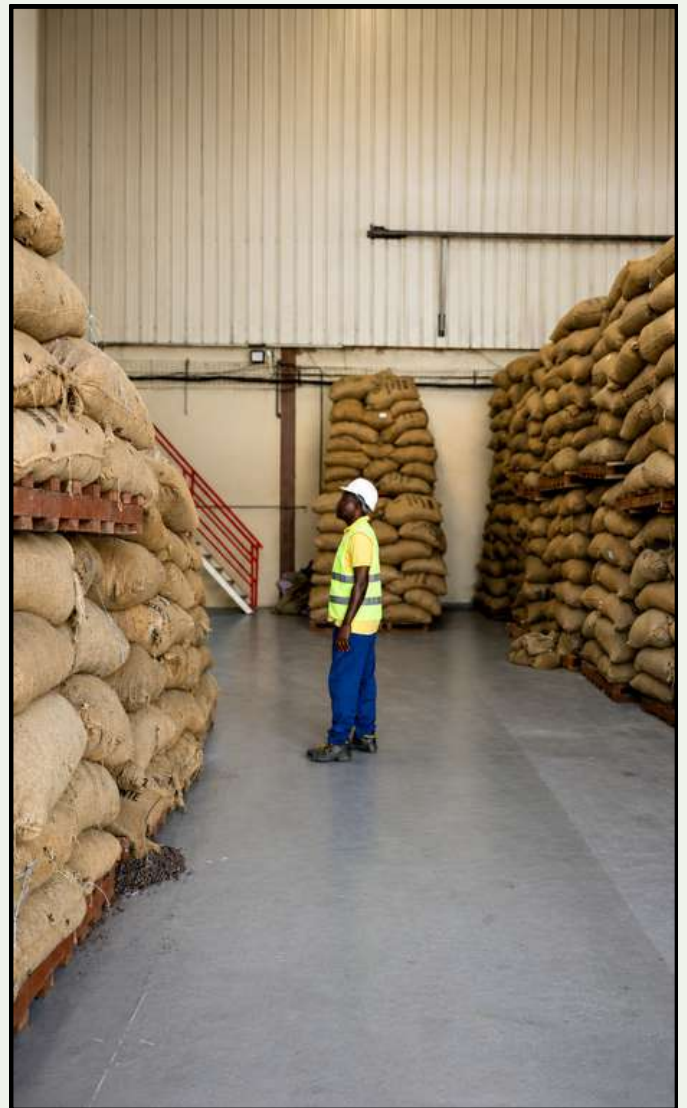
Cette clarification intervient alors que certaines coopératives et organisations de producteurs continuent de réclamer le rachat de volumes qu'elles considèrent comme faisant partie des stocks constitués pendant la crise. Le Conseil du Café-Cacao rejette toutefois l'idée d'une nouvelle opération au prix de 2 800 FCFA le kilogramme et considère le programme initial comme définitivement achevé.



Pour absorber les volumes qui n'étaient pas couverts par le dispositif, les autorités avaient avancé au 1er mars 2026 l'ouverture de la campagne intermédiaire, normalement prévue un mois plus tard. Le prix garanti pour cette période a été fixé à 1 200 FCFA le kilogramme, nettement en dessous des 2 800 FCFA appliqués durant la campagne principale.

La fin du programme marque ainsi le retour à un fonctionnement plus classique du marché après plusieurs mois d'intervention exceptionnelle. Elle laisse néanmoins apparaître une question centrale pour la filière : la gestion des volumes lorsque les prix garantis aux producteurs, les conditions du marché mondial et les capacités d'achat des exportateurs évoluent dans des directions différentes.

À quelques semaines de la prochaine campagne principale, l'enjeu sera désormais de retrouver une commercialisation suffisamment fluide pour éviter la reconstitution de stocks importants dans les zones de production.



Bénin : près de 95 000 producteurs indemnisés par l'assurance agricole indiciaire

Le Bénin franchit une nouvelle étape dans le déploiement de l'assurance agricole. Le 7 août 2026 à Cotonou, le gouvernement a procédé au versement de 561,8 millions de FCFA d'indemnisations à des producteurs de riz et de coton ayant subi des pertes de rendement au cours de la campagne agricole 2025-2026. Au total, 94 905 exploitants étaient couverts par le dispositif.

Les riziculteurs concentrent la plus grande partie des indemnisations, avec 376,8 millions de FCFA, contre 185 millions de FCFA pour les producteurs de coton. L'accès à l'assurance a été largement soutenu par l'État, qui a pris en charge 80 % du coût des primes au cours de la campagne. Cette subvention a permis d'étendre la couverture à un nombre important de petits exploitants, pour lesquels le coût d'une assurance agricole peut constituer un frein à la souscription.

Le dispositif repose sur un principe différent de celui de l'assurance classique. Plutôt que d'évaluer individuellement les dégâts subis dans chaque exploitation après un sinistre, l'assurance indiciaire déclenche l'indemnisation lorsqu'un indicateur prédéfini, lié notamment au rendement des cultures, franchit un certain seuil. Cette approche permet de couvrir un grand nombre d'exploitations tout en simplifiant l'évaluation des pertes.

Le mécanisme a été progressivement testé avant son élargissement. Une première expérience menée au profit de 11 000 riziculteurs avait conduit à indemniser 2 341 producteurs affectés par des pertes. En septembre 2025, le gouvernement a ensuite adopté le cadre réglementaire destiné à permettre la généralisation de l'assurance agricole indiciaire. La phase actuellement déployée couvre le riz, le coton et le bétail dans les douze départements du pays.



Pour les exploitants, l'intérêt dépasse le seul remboursement d'une partie des pertes. Une mauvaise campagne peut réduire les ressources disponibles pour acheter les semences, les engrais ou financer la campagne suivante. L'indemnisation permet ainsi de préserver une partie de la capacité de production et peut également sécuriser davantage les crédits accordés aux agriculteurs.

Le gouvernement entend désormais élargir le dispositif. Après près de 95 000 producteurs de riz et de coton couverts en 2025-2026, 122 000 producteurs devraient être concernés lors de la campagne 2026-2027, à travers le ministère de l'Agriculture et le Fonds national de développement agricole.

Cette montée en puissance intervient dans un contexte où l'agriculture béninoise reste fortement exposée aux variations de la pluviométrie et aux autres risques climatiques. L'assurance indicielle ne supprime pas ces aléas, mais elle introduit un nouvel outil pour en limiter les conséquences financières et éviter qu'une perte de récolte ne compromette durablement l'activité des exploitants.





Recherche et innovation

1. Côte d'Ivoire : des bio-solutions ivoiriennes testées contre le swollen shoot

2. AfricaRice et l'AATF s'allient pour accélérer la diffusion des innovations rizicoles en Afrique

Côte d'Ivoire : des bio- solutions ivoiriennes testées contre le swollen shoot

La recherche ivoirienne ouvre une nouvelle piste dans la lutte contre le swollen shoot, l'une des principales maladies qui menacent les plantations de cacao en Afrique de l'Ouest. Le 5 août 2026, les travaux d'une équipe de l'Université Nangui Abrogoua, dirigée par le professeur Mamadou Doumbia, ont été présentés en Conseil des ministres. Ces recherches portent sur le développement de bio-solutions destinées à traiter les cacaoyers atteints plutôt qu'à les arracher.

La solution repose sur plusieurs produits biologiques élaborés à partir de matières organiques naturelles et utilisés de manière combinée. Les recherches ont débuté en 2004 et se sont poursuivies pendant deux décennies dans des parcelles expérimentales.



Selon les données communiquées par le gouvernement, plus de 300 hectares ont été traités depuis 2014 dans différentes zones cacaoyères du pays, avec un taux de succès annoncé de 90 % après neuf mois de traitement.

Cette approche pourrait représenter une évolution importante dans la gestion de la maladie. Depuis son apparition dans le verger ivoirien dans les années 1940, la principale réponse au swollen shoot consiste à identifier les arbres contaminés puis à les arracher afin de limiter la propagation du virus.

Cette méthode permet de réduire les foyers d'infection, mais oblige les producteurs à perdre une partie de leur verger avant de replanter et d'attendre plusieurs années avant le retour en production des nouveaux cacaoyers.

Le swollen shoot provoque notamment un gonflement des tiges, une décoloration des feuilles et une forte diminution des rendements. Transmise par des cochenilles, la maladie est aujourd'hui présente dans une grande partie des zones productrices de Côte d'Ivoire et du Ghana. Les deux pays ont d'ailleurs adopté en avril 2026 une feuille de route régionale sur cinq ans associant réhabilitation des plantations, surveillance, cartographie des foyers et recherche de variétés résistantes.

Les travaux de l'Université Nangui Abrogoua bénéficient déjà d'une protection par brevet et dépôt de marque. En décembre 2024, le ministère de l'Enseignement supérieur avait présenté ces bio-solutions sous le nom de Vital Plus, en indiquant qu'elles résultaient d'environ vingt années de recherche.

La solution n'est toutefois pas encore considérée comme définitivement validée pour une utilisation généralisée. Le Conseil des ministres a demandé la poursuite d'études scientifiques complémentaires ainsi que le renforcement des capacités de production des bio-solutions. Cette étape devra permettre de confirmer les performances observées, les conditions d'utilisation et la possibilité d'un déploiement à grande échelle auprès des producteurs.



AfricaRice et l'AATF s'allient pour accélérer la diffusion des innovations rizicoles en Afrique



AfricaRice et la Fondation africaine pour les technologies agricoles (AATF) renforcent leur coopération pour rapprocher davantage la recherche des producteurs. Les deux organisations ont signé, le 21 juillet 2026, un protocole d'accord de cinq ans, consacré à l'amélioration de la productivité du riz, au développement des chaînes de valeur et à la progression de l'autosuffisance rizicole sur le continent.

Le partenariat repose sur la complémentarité des deux institutions. AfricaRice apportera notamment son expertise dans la recherche variétale et l'amélioration du riz, tandis que l'AATF mobilisera son expérience dans la diffusion à grande échelle de technologies agricoles auprès des petits producteurs.

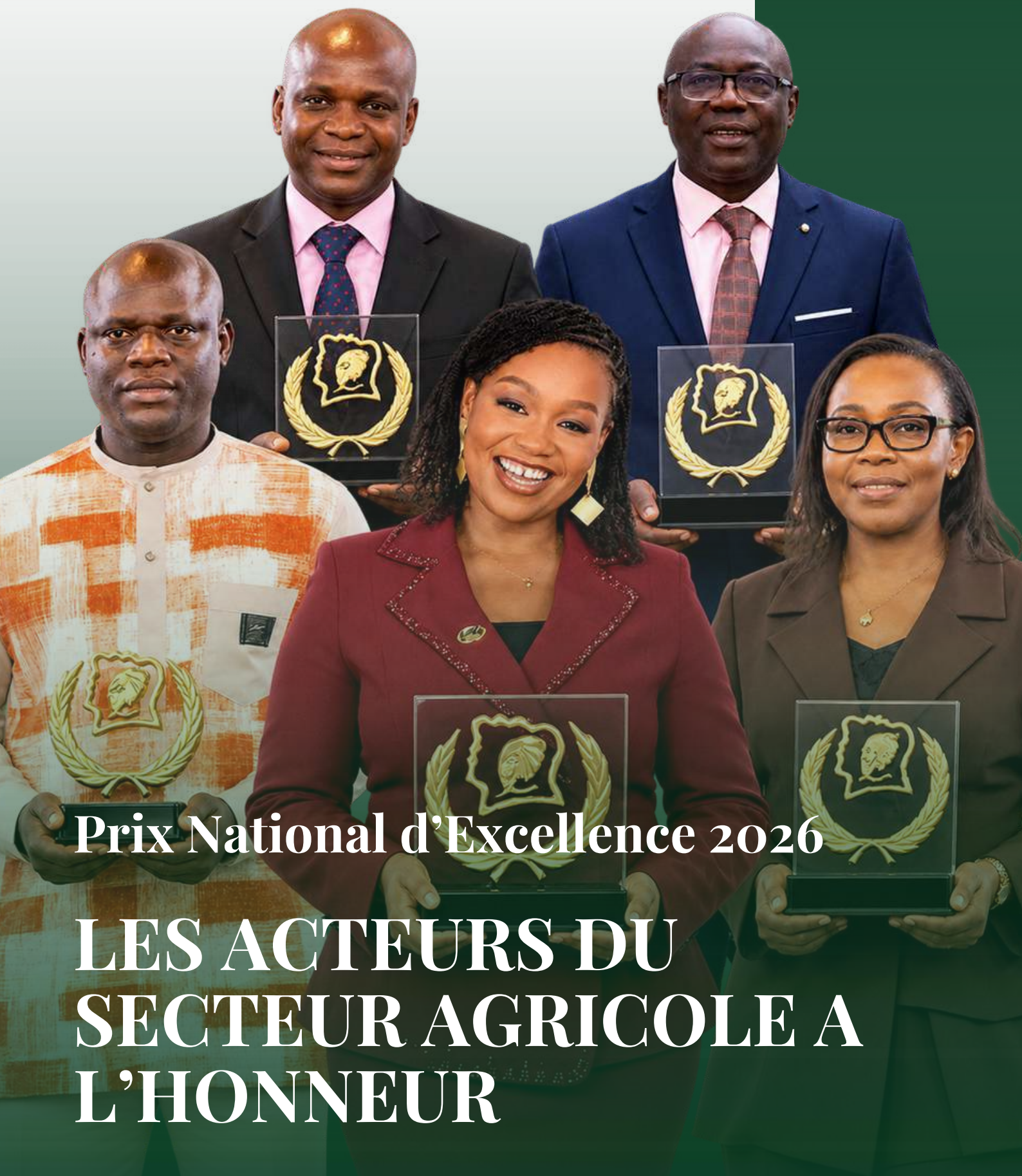
Les travaux communs couvriront plusieurs étapes de la filière. Les deux partenaires veulent améliorer l'accès aux variétés performantes, notamment aux hybrides à haut rendement, renforcer la production et la distribution de semences de qualité et promouvoir de meilleures pratiques agricoles. La mécanisation, les outils d'aide à la décision pour une utilisation plus efficace des intrants ainsi que les technologies de transformation du riz figurent également parmi les domaines retenus.

AfricaRice et l'AATF prévoient de développer et de promouvoir des équipements capables de réduire la pénibilité des travaux dans les rizières, mais également d'améliorer les opérations de transformation. Une meilleure qualité du riz après récolte est déterminante pour permettre aux productions locales de concurrencer davantage les grains importés sur les marchés urbains.

Cette approche cherche à résoudre une difficulté fréquente dans l'agriculture africaine : une innovation peut être techniquement performante sans atteindre suffisamment de producteurs pour modifier réellement les niveaux de production. Le partenariat doit donc travailler autant sur le développement des technologies que sur leur multiplication, leur distribution et leur adoption dans les exploitations.



DOSSIER



Prix National d'Excellence 2026

LES ACTEURS DU SECTEUR AGRICOLE A L'HONNEUR

Prix National d'Excellence 2026

LES ACTEURS DU SECTEUR AGRICOLE A L'HONNEUR

Le 3 août dernier, le Prix National d'Excellence a une nouvelle fois mis en lumière des femmes, des hommes et des organisations qui, par leur engagement et leurs réalisations, contribuent au développement de la Côte d'Ivoire.

Parmi les lauréats figurent plusieurs acteurs du monde agricole, distingués dans des domaines variés.

De la modernisation des exploitations à la valorisation locale des productions, leurs parcours témoignent d'une agriculture ivoirienne en pleine transformation, plus structurée, plus durable et davantage créatrice de valeur.

AgroMakers Magazine consacre ce dossier à ces acteurs qui participent, chacun à leur échelle, à construire l'avenir du secteur agricole ivoirien.

Arouna Ouattara

Prix d'Excellence du Meilleur Producteur Individuel de Vivriers et des Cultures Emergentes

À Séguéla, Arouna Ouattara montre le visage d'une agriculture vivrière capable de changer d'échelle. Installé depuis plus de vingt ans, l'exploitant travaille aujourd'hui sur 138 hectares, principalement consacrés au maïs, au riz et à l'arachide. Son modèle repose sur la mécanisation, l'utilisation de semences améliorées et le recours à des outils d'aide à la décision comme le GPS et le pluviomètre.

Entre 2023 et 2025, sa production est passée de 390 à près de 739 tonnes. L'exploitation emploie 28 personnes et associe également agriculture et élevage. Les déjections de ses 125 bovins sont notamment utilisées comme fertilisant naturel.

Arouna Ouattara intervient aussi dans la production de semences et fournit plusieurs organisations de producteurs.

Son parcours traduit ainsi une évolution importante du secteur vivrier ivoirien, désormais porté par des exploitations plus structurées, plus productives et progressivement pensées comme de véritables entreprises agricoles.



COOP-CA WAGAJAKA

Prix d'Excellence de la Meilleure Société Coopérative de forme civile des Cultures Pérennes et d'Exportation

À Duékoué, WAGAJAKA illustre la capacité des organisations de producteurs à devenir de véritables entreprises agricoles. La coopérative rassemble aujourd'hui près de 4 000 membres autour du café et du cacao, tout en ayant progressivement diversifié ses activités vers l'hévéa et l'anacarde.

Entre 2022 et 2024, elle a commercialisé près de 13 000 tonnes de cacao, dont environ 6 000 tonnes destinées à l'exportation. Sur la même période, son chiffre d'affaires a connu une forte progression pour atteindre 24,42 milliards de FCFA.

Certifiée Rainforest Alliance et Fairtrade, la coopérative a également redistribué d'importantes ristournes à ses membres.

Son action dépasse toutefois la seule commercialisation. Appui scolaire, fourniture d'intrants et réalisation d'infrastructures éducatives ou hydrauliques accompagnent son développement.

Dans un secteur où la capacité des producteurs à se structurer demeure déterminante, WAGAJAKA montre tout ce qu'une coopérative professionnalisée peut apporter à ses membres comme à son territoire.



Power Green Ivory

Prix d'Excellence de la Meilleure Initiative en matière de Valorisation des Productions Végétales

Créée en 2022 à Agboville, Power Green Ivory a choisi de considérer le manioc non seulement comme un aliment de base, mais aussi comme une véritable matière première industrielle. Son modèle permet d'en tirer plusieurs produits, parmi lesquels de la farine panifiable, du sirop de glucose, du bioéthanol ou encore différents dérivés destinés à d'autres usages industriels.

L'entreprise mise particulièrement sur une logique de valorisation intégrale de la matière première. Certains effluents issus du manioc, habituellement considérés comme des déchets, sont ainsi utilisés pour produire du bioéthanol. La farine obtenue ouvre parallèlement des perspectives de substitution partielle au blé importé.

Entre 2023 et 2025, la quantité de manioc transformée par l'entreprise a fortement progressé pour approcher 80 tonnes.



CADESA-SCOOP-CA

Prix d'Excellence de la Meilleure Entreprise Exportatrice



Depuis San Pedro, CADESA-SCOOP-CA s'est développée autour de plusieurs grandes matières premières agricoles ivoiriennes, notamment le cacao, le café, l'anacarde et l'hévéa. Fondée en 2003, la coopérative a progressivement renforcé sa présence sur les marchés internationaux en misant sur la qualité, la traçabilité et les certifications de durabilité.

Ses volumes annuels d'exportation sont passés de 2 000 tonnes en 2019 à environ 8 000 tonnes en 2025. L'organisation souhaite désormais franchir une nouvelle étape en développant davantage la transformation locale.

Cette orientation se matérialise notamment à travers CocoaTech Côte d'Ivoire, projet industriel développé à San Pedro autour de la transformation du cacao. Avec une capacité initiale annoncée de 15 000 tonnes par an, extensible à 30 000 tonnes, cette future unité illustre un enjeu central pour l'agriculture ivoirienne.

Il ne s'agit plus seulement d'exporter des matières premières, mais de conserver davantage de valeur ajoutée, d'emplois et de savoir-faire sur le territoire national.

Diakite Cocoa Products

Prix d'Excellence de la Meilleure Entreprise Industrielle

Produire le cacao constitue l'une des grandes forces de la Côte d'Ivoire. Le transformer localement représente désormais l'un de ses principaux défis. Créée en 2016, Diakite Cocoa Products s'inscrit pleinement dans cette ambition.

Installée à Abobo PK18, l'entreprise transforme notamment des fèves de cacao en beurre, liqueur, tourteaux et poudre destinés aux industries agroalimentaire, cosmétique, pharmaceutique ou vétérinaire.

Son activité a connu une forte accélération ces dernières années, accompagnée d'investissements importants dans la modernisation des équipements et l'augmentation des capacités de production.

Diakite Cocoa Products agit également en amont de la chaîne de valeur. Plusieurs milliers de producteurs bénéficient de formations et d'assistance technique, tandis que sa fondation intervient notamment dans l'éducation, la santé, l'agroforesterie, la traçabilité et la lutte contre le travail des enfants.



Youah Asnath Logon Epse Adjé

Prix d'Excellence du Meilleur Artisan

Ingénieure agro-industrielle, Youah Asnath Logon épouse Adjé a fait du bissap le point de départ d'une véritable aventure entrepreneuriale. À travers Saveurs Natures d'Éburnie et sa marque LYA'BISSAP, elle transforme cette production locale en concentrés, poudres et infusions adaptés aux nouveaux modes de consommation.

L'entreprise dispose aujourd'hui d'une capacité de production importante et a progressivement structuré un réseau autour de son activité. Son développement génère des emplois directs, mais aussi de nombreux emplois indirects, notamment au bénéfice des femmes impliquées dans la chaîne de valeur.

L'ambition dépasse désormais le seul atelier de transformation. Saveurs Natures d'Éburnie travaille également au développement de nouvelles superficies de production de bissap afin de renforcer son approvisionnement local et d'associer davantage de femmes et de jeunes.

Son parcours montre comment une matière première traditionnellement consommée en Afrique de l'Ouest peut devenir le socle d'une marque, d'une filière organisée et d'une activité agro-industrielle créatrice de valeur.



Dr Félicia Johnson

Prix d'Excellence de la Meilleure Action de Valorisation de la Recherche et de l'Innovation

Maître de conférences en entomologie agricole à l'Université Félix Houphouët-Boigny, Dr Félicia Johnson travaille sur des problématiques qui touchent directement les producteurs. Ses recherches portent notamment sur les bio-agresseurs, la protection des cultures et la réduction des pertes après récolte.

Ses travaux associent recherche scientifique, champs-écoles, utilisation de biopesticides et prise en compte des données climatiques. Une partie importante de ses recherches a notamment concerné le maïs dans le nord de la Côte d'Ivoire, avec le développement de solutions améliorées de stockage et de conservation.

Les résultats présentés dans le cadre du Prix National d'Excellence font état d'une réduction significative des pertes post-récolte dans les zones concernées et d'une amélioration de la durée de conservation du maïs.

Son parcours rappelle toute l'importance d'une recherche agricole connectée aux réalités du terrain.



Direction des Services Vétérinaires et du Bien-Être Animal

Prix d'Excellence de l'Administration Publique la plus Innovante

Préserver l'élevage passe aussi par la capacité à détecter rapidement les maladies et à organiser efficacement la réponse sanitaire. La Direction des Services Vétérinaires et du Bien-Être Animal occupe à ce titre une place stratégique dans l'agriculture ivoirienne.

Ses missions couvrent notamment la surveillance des maladies animales, la sécurité sanitaire des denrées d'origine animale et halieutique, le contrôle des médicaments vétérinaires et la protection du bien-être animal.

Ces dernières années, la direction a accéléré sa modernisation grâce à plusieurs outils numériques. L'Outil de Collecte des Informations Sanitaires Vétérinaires facilite notamment la remontée des données depuis le terrain, tandis que la plateforme E-Pharma-Veto contribue à améliorer le suivi des produits pharmaceutiques vétérinaires.

La DSVBA dispose également de mécanismes d'intervention destinés à répondre aux principales épizooties. Derrière cette modernisation administrative se trouve donc un enjeu agricole essentiel, celui de mieux protéger les cheptels, les producteurs et l'ensemble des chaînes de valeur animales.



Ambroise N’Koh

Prix du Meilleur Acteur pour la Défense des Forêts, de la Faune et des Ressources en Eau

À Azaguié, Ambroise N’Koh défend depuis plusieurs années la possibilité de concilier production de cacao et préservation des arbres.

Producteur de cacao et promoteur de l’agroforesterie, il a développé une plantation-école dans laquelle différentes espèces végétales cohabitent avec les cacaoyers.

Son modèle cherche à restaurer les sols, favoriser la biodiversité et améliorer la résilience des plantations face aux effets du changement climatique.

Son exploitation est devenue un espace de démonstration et de formation pour d’autres producteurs. À travers différentes initiatives, il encourage également la plantation d’arbres dans les villages environnants et développe des solutions de valorisation des résidus issus du cacao.



ONG IMPACTUM

Prix d'Excellence du Meilleur Acteur de Reboisement

L'ONG IMPACTUM intervient à la croisée de la restauration des paysages, de l'agroforesterie et de l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales.

Ses interventions ont notamment permis la production de plusieurs millions de plants, dont une très large majorité destinée à l'agroforesterie cacaoyère.

Des centaines d'hectares ont également fait l'objet d'actions de reboisement ou de préservation, tandis que plusieurs dizaines de milliers de producteurs ont été sensibilisés ou formés.

L'organisation s'appuie également sur les Paiements pour Services Environnementaux, qui permettent de rémunérer les producteurs et les communautés adoptant des pratiques favorables à la préservation des ressources naturelles.

IMPACTUM montre ainsi que performance agricole et protection des écosystèmes peuvent progressivement être pensées ensemble.



ONG Yacoli Village École Ouverte

Prix d'Excellence du Meilleur Acteur de Protection de l'Environnement et de la Transition Écologique

Créée en 2013, l'ONG Yacoli Village École Ouverte développe une approche dans laquelle protection de l'environnement et création de revenus ruraux avancent ensemble. L'organisation intervient notamment auprès des communautés vivant à proximité de grands espaces protégés ivoiriens.

Ses actions combinent restauration écologique, formation et développement d'activités économiques alternatives. Plusieurs fermes-écoles consacrées à l'aulacodiculture et à l'héliciculture ont ainsi été mises en place, tandis que des producteurs ont été accompagnés dans le développement de l'apiculture.

Cette dernière activité offre une source de revenus complémentaire aux agriculteurs tout en contribuant, dans certaines zones, à limiter les interactions entre les cultures et les éléphants.

À travers ses différents programmes, YVEO défend une approche pragmatique de la conservation. Protéger la biodiversité devient plus durable lorsque les communautés rurales disposent elles-mêmes d'activités économiques compatibles avec la préservation des écosystèmes dont elles dépendent.



ONG LIKOLEH CI

Prix d'Excellence du Meilleur Promoteur du Développement Communautaire

À Man et dans plusieurs localités de l'Ouest ivoirien, l'ONG LIKOLEH CI utilise l'agriculture comme outil d'autonomisation économique et de développement communautaire.

Créée en 2014, l'ONG intervient auprès des femmes, des jeunes et des populations vulnérables dans plusieurs régions. Son action a notamment permis l'aménagement de 37 hectares de cultures communautaires, la structuration de différents groupements économiques et la mise à disposition d'équipements destinés à soutenir les activités productives.

LIKOLEH accompagne également des groupements agricoles féminins en leur apportant du matériel de production et de transformation. Ces interventions s'intègrent dans une action plus large comprenant la formation, l'accompagnement communautaire et la mobilisation de ressources en faveur des populations locales.

En facilitant l'accès à la terre, aux équipements, à l'organisation collective et aux moyens de production, l'ONG montre combien l'agriculture reste un puissant levier d'inclusion économique dans les territoires ruraux, notamment pour les femmes et les jeunes.





AGROMAKERS RADAR

OPPORTUNITÉS



german Cooperation
EUROPEAN UNION
innov agro
giz
enpact

ECOSYSTEM BUILDERS ALGERIA

LES CANDIDATURES SONT OUVERTES

PARCOURS IDÉATION
Pour les porteurs de projets innovants dans le secteur de l'agritech en Algérie

PARCOURS START-UPS
Pour les start-ups labellisées et les projets innovants labellisés dans le secteur de l'agritech en Algérie

EN SAVOIR PLUS ET DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE AVANT LE 10 SEPTEMBRE

Ecosystem Builders Algeria

Ecosystem Builders Algeria ouvre un appel à candidatures destiné aux entrepreneurs et startups Agritech en Algérie. Le programme propose un financement equity-free, du coaching, des formations, un accompagnement à l'internationalisation et un accès aux marchés. Deux parcours sont proposés : Idéation et Startups labellisées.

Date limite : 10 septembre 2026

[**Plus d'informations ici**](#)

I&P Accélération WE4A – Women Entrepreneurship for Africa

I&P Accélération WE4A accompagne les entreprises africaines détenues ou dirigées par des femmes dans les secteurs verts. Déployé au Sénégal, Togo, Cameroun et Ouganda, le programme offre préparation à l'investissement, accès au crédit et financements remboursables à taux zéro, avec mentorat et accompagnement technique.

Date limite : 31 août 2026

[**Plus d'informations ici**](#)



IIP Investisseurs & Partenaires
ITBA WE4A
Investir dans les jeunes entreprises en Afrique
Femmes entrepreneures en Afrique

ÊTES-VOUS UNE FEMME ENTREPRENEURE ?

Prête à lever des fonds ?
Postulez au programme
I&P Accélération WE4A !

Ouvert aux entreprises basées au

CAMEROUN ?

SÉNÉGAL ? **TOGO ?**

POUR LES ENTREPRISES DANS LE SECTEUR VERT

OUVERT JUSQU'AU 31 AOÛT

Suivez-nous sur

AGROMAKERS

Actualités, décryptages, podcast, événements et réseautage



Contacts



+225 07 14 13 25 74



infos@mianmedia.com



102 Rue Dr Achi Aimé Adopo
Cocody Riviera Faya, Abidjan